

Délibération 2023 / 12-07

L'an deux mil vingt-trois le jeudi quatorze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Etaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Jean-Jacques BORD, Didier LASSECHERE, Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Jean-François CHAMPEAU, Arnaud PICOUT, Mmes France-Noëlle GIMENEZ, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU.

Absents excusés : Mr Jacques FAURE (procuration Mme Mireille LILLE-PALETTE RECONDU), Mme Claudine DAURY-NEYRET (procuration M. Raymond RABETEAU), Mr Cédric LECOMTE

Absent : Mrs. Anthony BUYS

Secrétaire de séance : Mme France-Noëlle GIMENEZ

* * * * *

CONTRAT BOOST'COMM'UNE 2023-206

Monsieur le Maire :

- rappelle à ses collègues que dans la perspective de la mise en œuvre du fonds de solidarité en faveur des communes pour les années 2023 à 2026, le Département de la Creuse et la Commune conviennent, par un contrat, de réaliser, dans le cadre d'un programme d'investissement pluriannuel, diverses opérations.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-décide d'autoriser le Maire à signer le contrat Boost'Comm'Une 2023-2026

Fait et délibéré en Mairie, le 14 décembre 2023

Le Maire
Raymond RABETEAU

